

L'an deux mille dix-neuf, le 17 mai à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Claude BUTTO maire.

**Présents :** Claude BUTTO, Gilles BOSC, Patrick BUTTO, Jean Pierre COSTES, Lucien INFANTI, René JACOB, Fabienne LAFON, Caroline OLIVEIRA SOARES.

**Absents excusés :** Monique DARLES, Karine GASPARIK, Fabien SOURIAU.

**Secrétaire de séance :** Gilles BOSC.

**Date de convocation et d'affichage :** 09 mai 2019.

**Approbation du compte-rendu de la réunion 8 avril 2019.**

Aucune remarque n'étant formulée le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **IV-1 : Transfert de la compétence eau potable et assainissement à la Communauté de Communes des Hauts Tolosans.**

Monsieur le Maire rappelle que la loi du 7 août 2015 dite << loi NOTRE >> prévoyait le transfert obligatoire de la compétence eau potable et assainissement, aux communautés de communes, au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La loi du 03 août 2018 a assoupli ce transfert obligatoire de compétences en prévoyant que les communes membres d'une communauté de communes peuvent s'opposer au transfert de la compétence eau potable et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020, dans la mesure où, avant le 1<sup>er</sup> juillet 2019, au moins 25% des communes membres de cette communauté représentant au moins 20% de la population totale de celle-ci s'opposent au transfert de cette compétence par délibération rendue exécutoire avant cette date.

Dans la mesure où une telle minorité de blocage serait réunie, le transfert de cette compétence sera reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2026 au plus tard.

**Après en avoir débattu les conseillers décident, à l'unanimité, de s'opposer au transfert de la compétence eau potable et assainissement, à la Communauté de Communes des Hauts Tolosans, au 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

#### **IV-2 : Demande d'inscription volontaire au service civique, pour une durée de 12 mois, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019, à l'école maternelle de Saint Cézert.**

Monsieur le Maire indique qu'une jeune citoyenne de la commune de Le Burgaud lui a adressé une demande d'inscription volontaire au service civique, pour une durée de 12 mois, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019, à l'école maternelle de Saint Cézert.

**Après avoir connaissance des conditions, administratives, matérielles et financières à mettre en œuvre pour l'organisation de ce service civique les conseillers décident, à l'unanimité, de ne pas donner suite à cette demande.**

#### **IV-3 : Décision modificative n° 1.**

Monsieur le Maire signale que lors de l'établissement du budget 2019 une faute de frappe a conduit à inscrire, en dépenses de fonctionnement, rubrique 042 "Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9), article 6811, Dot.amort.immos incorp.&corp la somme de 5 105,00 au lieu de 5 102,00 que l'on retrouve en recettes d'investissement rubrique 040.

**Pour régulariser la présentation écrite du budget les conseillers décident, à l'unanimité, d'accepter la décision modificative suivante :**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur Crédits ouverts
D 6067 : Fournitures scolaires		3,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		<b>3,00 €</b>
D 6811 : Dot.amort.immos incorp.&corp	3,00 €	
<b>TOTAL D 042 : opérations d'ordre entre section</b>	<b>3,00 €</b>	

**IV-4 : Examen de la proposition d'honoraires proposée par un architecte pour la réalisation des toilettes scolaires accessibles aux élèves handicapés.**

Une seule proposition étant à examiner, il sera fait appel à d'autres propositions et ce point sera traité ultérieurement.

**IV-5 : Composition du bureau et tableau des tours de garde du bureau de vote pour le scrutin du 26 mai 2019.**

**Bureau :**

- **Président** : Claude BUTTO
- **Secrétaire** : René JACOB
- **Assesseurs** : Gilles BOSC, Lucien INFANTI.

**Tours de garde :**

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 26 MAI 2019			
8h00 - 10h30	10h30 - 13h00	13h00 - 15h30	15h30 - 18h00
<b>RENÉ LUCIEN GILLES</b>	<b>PATRICK KARINE CLAUDE</b>	<b>JEAN PIERRE GILLES FABIEN</b>	<b>CLAUDE LUCIEN PATRICK</b>

**Informations diverses.**

Finalisation du PLU.

Effarouchement des pigeons.

Propositions d'achats de terrains pour l'installation de la station d'épuration et la pompe de relevage.

Projet de création d'un centre de loisirs au Burgaud.

**Questions diverses :**

Le sentier prolongeant la rue des remparts et rejoignant la route d'Aucamville manque d'entretien.

**En l'absence d'autres questions la séance est levée à 23h00.**

